

# AMUNDI LABEL EQUILIBRE SOLIDAIRE ESR - E

SYNTHESE DE  
GESTION

31/07/2019

DIVERSIFIÉ ■

## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 145,05 ( EUR )  
Date de VL et d'actif géré : 31/07/2019  
Actif géré : 1 060,03 ( millions EUR )  
Indice de référence : Aucun

## Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises, labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) et par Finansol, combine les deux approches ISR et Solidaire. Il est investi de façon équilibrée entre supports actions et taux (obligations, monétaire) sélectionnés dans un univers de valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il détient entre 5 et 10% de titres solidaires (sociétés favorisant l'emploi et l'insertion sociale).  
Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions et des rendements obligataires des pays de la zone euro.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)

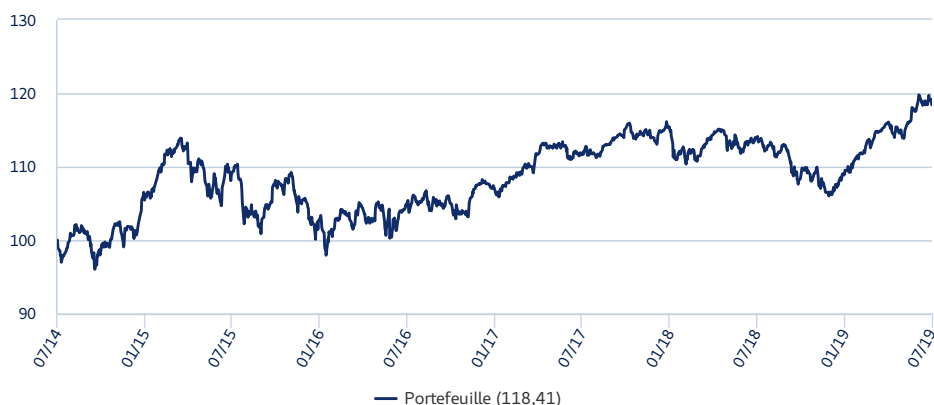


- ▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- ▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le 31/12/2018	1 mois 28/06/2019	3 mois 30/04/2019	1 an 31/07/2018	3 ans 29/07/2016	5 ans 31/07/2014
Portefeuille	11,12%	0,71%	2,23%	3,96%	13,11%	18,41%

### Performances calendaires (1) \*

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-6,13%	5,48%	2,11%	3,89%	5,90%	10,88%	13,84%	-	-	-

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## Certification et Label ISR



[www.ci-es.org](http://www.ci-es.org)

Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables



[www.finansol.org](http://www.finansol.org)

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de ce produit d'épargne

## Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	6,12%	5,45%	7,99%
Ratio de Sharpe	0,71	0,79	0,46

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

## Analyse des rendements

Baisse maximale	-15,73%
Délai de recouvrement (jours)	436
Moins bon mois	08/2011
Moins bonne performance	-6,77%
Meilleur mois	10/2011
Meilleure performance	6,51%

## Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité	3,63
Nombre de lignes	14

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## DIVERSIFIÉ ■

## Commentaire de gestion

De nouveaux signes de décélération de l'économie mondiale sont apparus en juillet. Ils ont toutefois été plus marqués en zone euro et dans les pays émergents qu'aux Etats-Unis. Les risques politiques sont restés importants, liés au conflit commercial opposant les Etats-Unis à la Chine, mais aussi au Brexit et aux différents foyers de tensions géopolitiques. L'attitude des banques centrales est devenue plus accommodante, illustrée notamment, en toute fin de mois, par une baisse de taux directeurs aux Etats-Unis. Alors que les rendements des taux américains ont évolué dans une fourchette relativement étroite en juillet, près des points bas de juin, les taux allemands à 10 ans ont à nouveau traversé le plancher à la suite des déclarations des banques centrales et la publication de données macroéconomiques plus faibles. Lors de sa dernière réunion, la BCE a répondu aux attentes des marchés et a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement pour septembre, contribuant ainsi à maintenir une pression baissière sur les rendements des emprunts d'État et à soutenir la quête de rendement. En conséquence, les spreads des obligations souveraines périphériques et les spreads de crédit se sont davantage resserrés au cours du mois, ces derniers se situant principalement dans le périmètre des notations de qualité supérieure. Le dollar américain s'est renforcé par rapport à l'euro en juillet, principalement en raison de l'amélioration des données macroéconomiques américaines et grâce aux déclarations résolument accommodantes de la BCE. De nouvelles incertitudes concernant le Brexit, en plus de la faible performance de la livre sterling, ont contribué à renforcer la pression baissière sur l'euro. Dans l'ensemble, les performances des marchés actions se sont montrées contrastées en juillet, mais avec un niveau de volatilité relativement faible. Les indices américains ont légèrement surperformé les autres grands secteurs, avec, en moyenne, des performances en territoire positif à fin juillet malgré des gains limités. En revanche, parmi les autres marchés développés, la plupart des indices européens ont perdu du terrain, à l'exception notable de l'indice britannique, soutenu par une livre sterling plus faible dans un contexte de regain d'incertitude concernant l'issue du Brexit. Dans les pays européens, les indices axés sur l'export et les indices périphériques ont eu tendance à sous-performer par rapport aux autres indices. Dans l'ensemble, les marchés émergents ont également fait l'objet d'une consolidation et de prises de bénéfices. Après la bonne performance enregistrée en juin et conformément aux tendances des marchés obligataires, une attitude attentiste à l'égard des prochaines mesures des banques centrales et de l'évolution du commerce mondial s'est installée en parallèle d'un climat de confiance toujours faiblissant du secteur manufacturier mondial.

**Le secteur du cosmétique et de l'hygiène domestique et corporelle :**

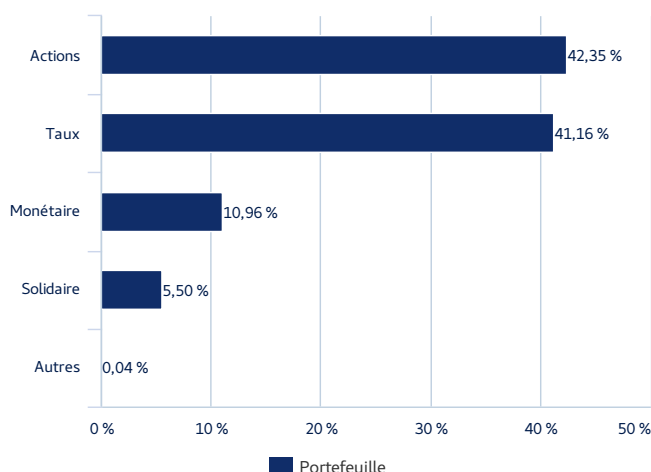
Face à la montée des craintes du public sur l'impact environnemental et social des déchets plastiques et aux pressions réglementaires, les entreprises du cosmétique et de l'hygiène domestique et corporelle se doivent d'assumer la responsabilité des déchets plastiques qu'elles génèrent. Les entreprises plus proactives dans la gestion de leur exposition aux plastiques seront mieux armées face aux changements réglementaires à venir, et à l'évolution des choix consommateurs vers des modes de conditionnement plus durables.

Pour découvrir les investissements à impact solidaire, visitez le site dédié d'Amundi <https://amundi.oneheart.fr/>

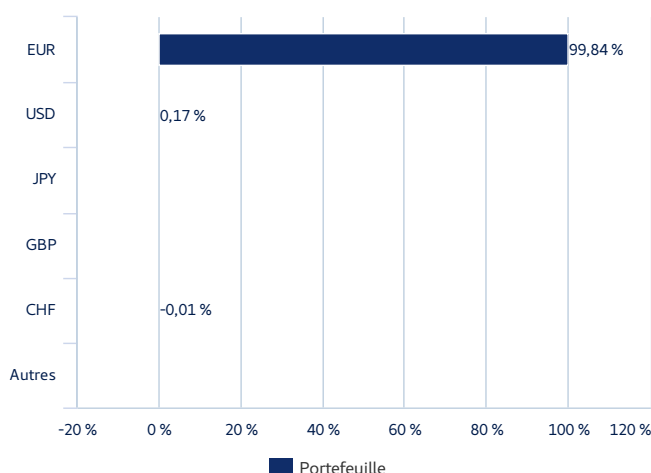
En plus de la présentation de l'ensemble de nos partenaires, une carte interactive vous permettra de découvrir les entreprises solidaires financées près de chez vous.

## Composition du portefeuille

## Allocation d'actifs



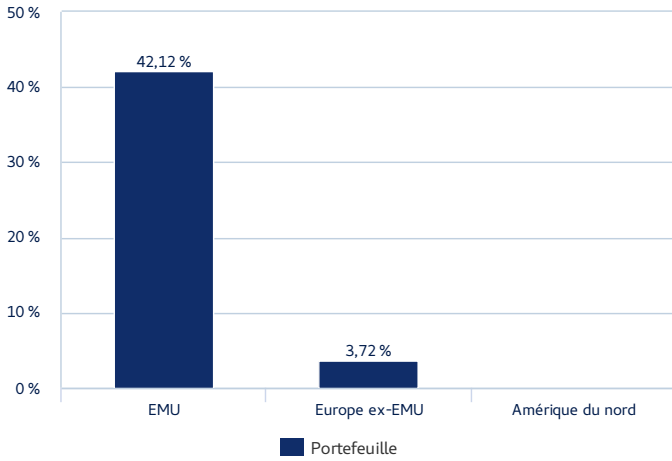
## Répartition par devises



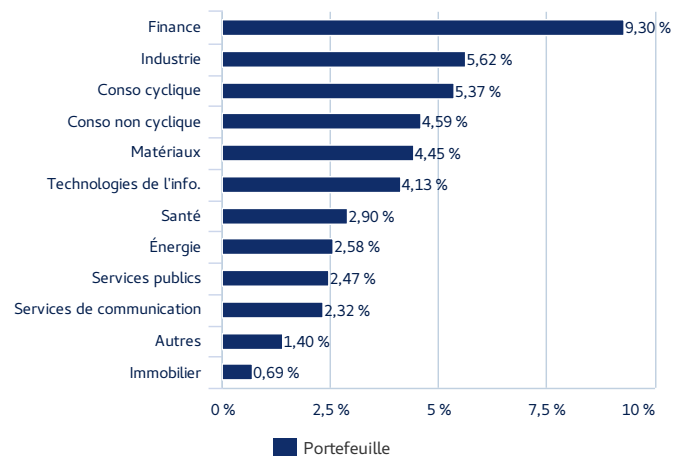
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions

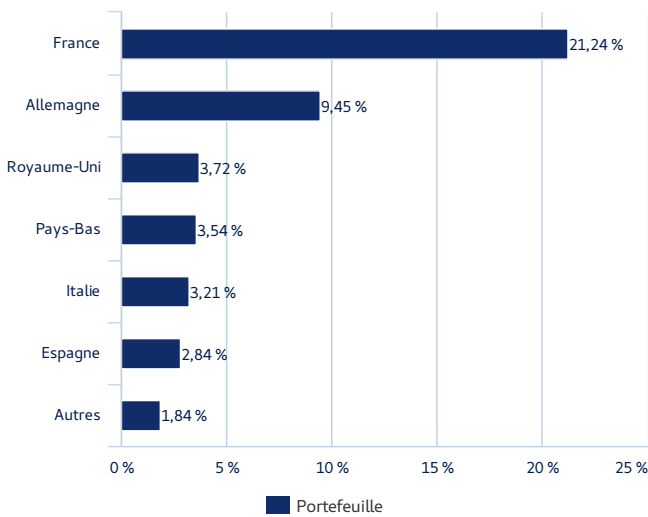
Répartition par zones géographiques



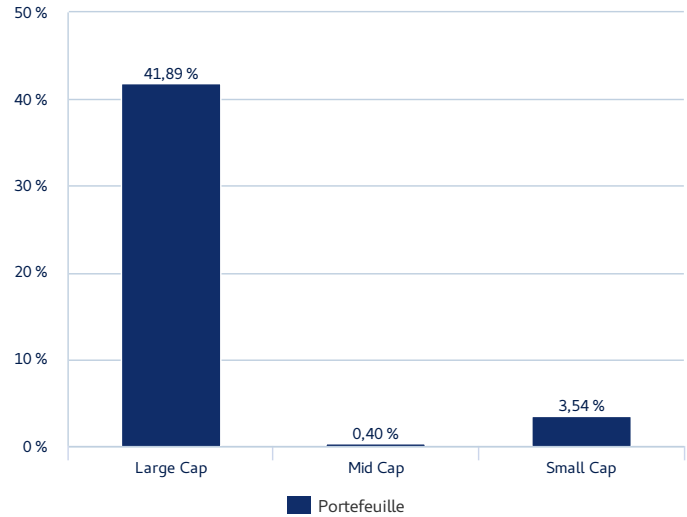
Répartition par secteurs



Répartition par pays



Répartition par capitalisation boursière



Principaux émetteurs actions

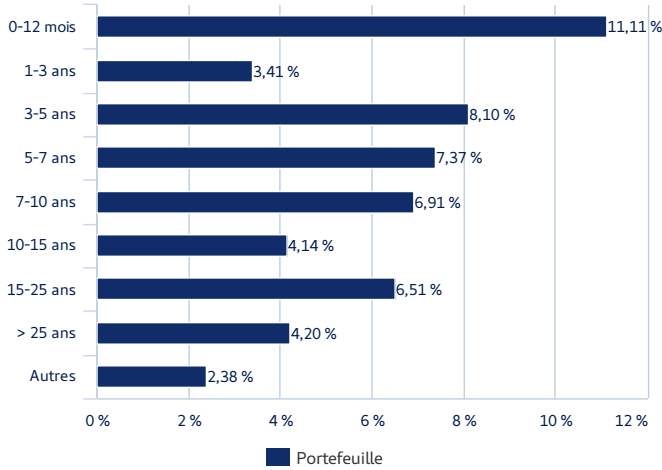
Émetteur	% d'actif
SAP SE	2,13 %
AXA SA	1,98 %
SANOFI	1,84 %
ALLIANZ SE	1,74 %
TOTAL SA	1,68 %
DANONE	1,67 %
ENEL SPA	1,62 %
SOCIETE D INVMT FRANCE ACTIVE	1,46 %
L OREAL SA	1,38 %
UNILEVER NV	1,32 %
<b>Total</b>	<b>16,81 %</b>

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par maturités

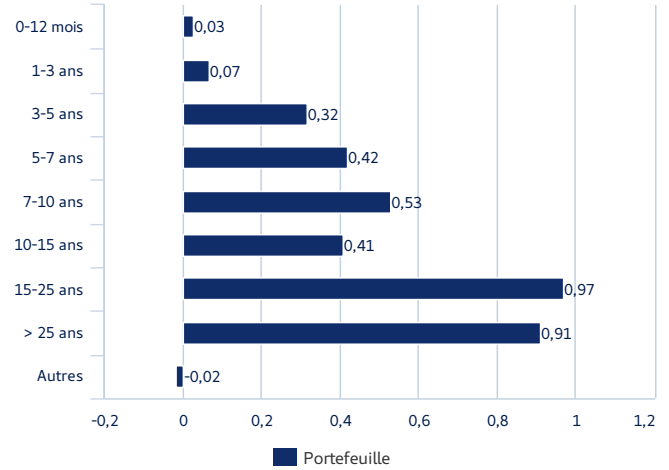
En % d'actif



\* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Répartition par maturités

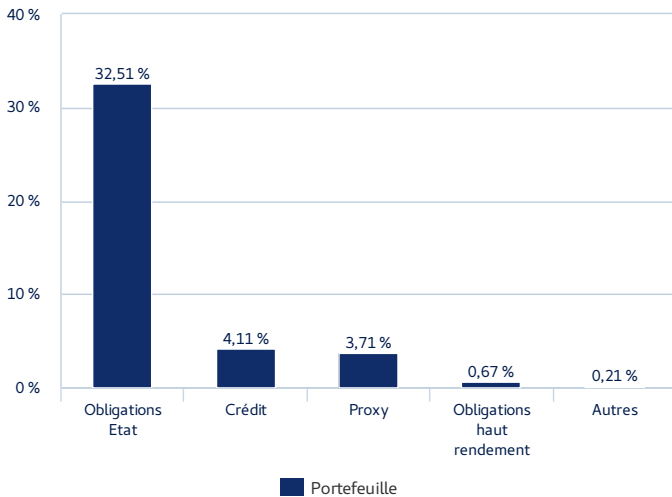
En points de sensibilité



\* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

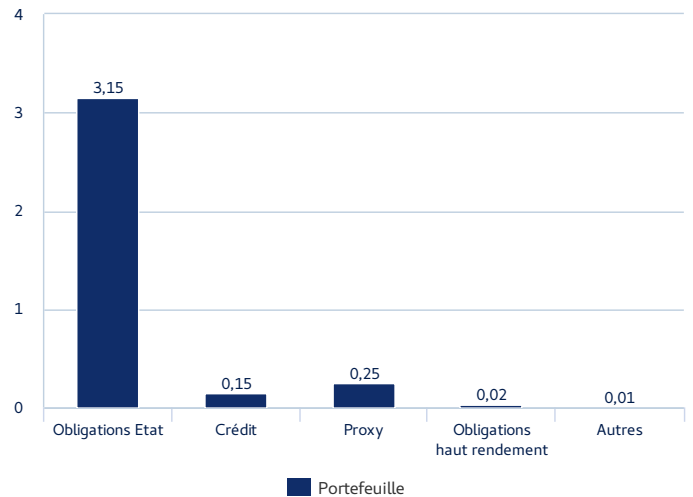
Répartition par types émetteurs

En % d'actif



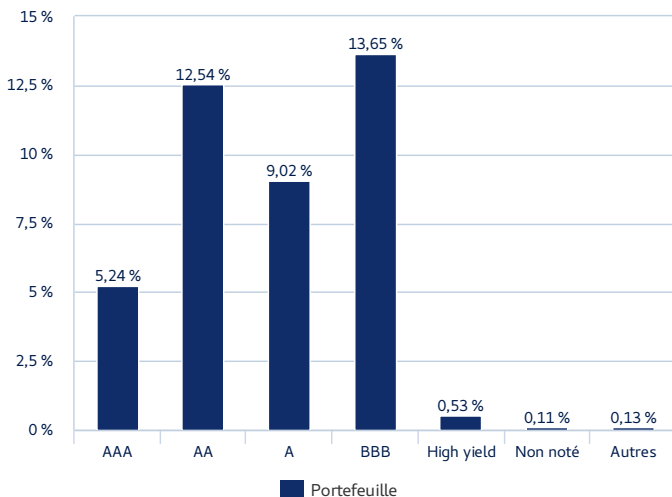
Répartition par types émetteurs

En points de sensibilité



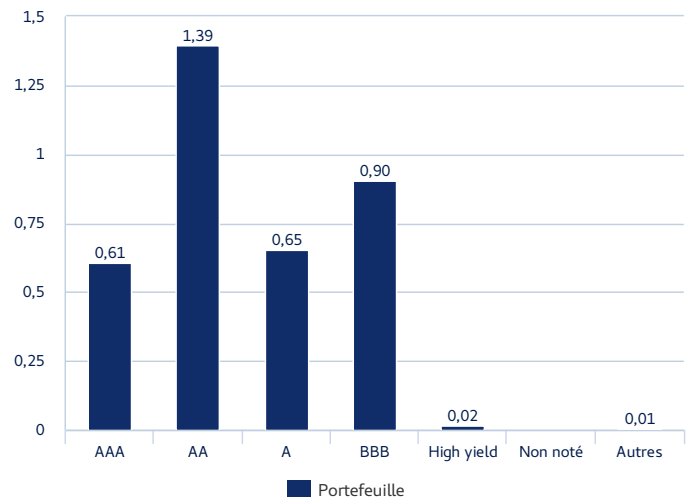
Répartition par notations

En % d'actif



Répartition par notations

En points de sensibilité

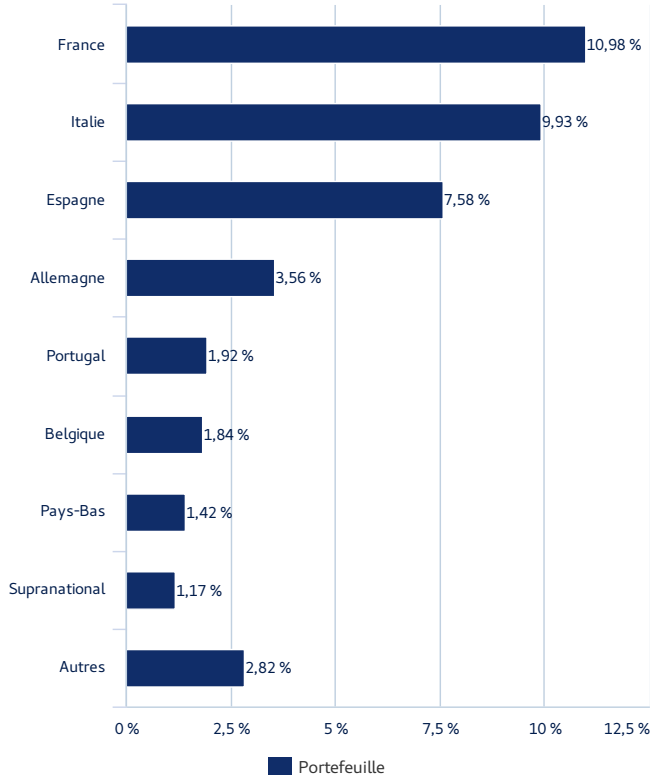


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

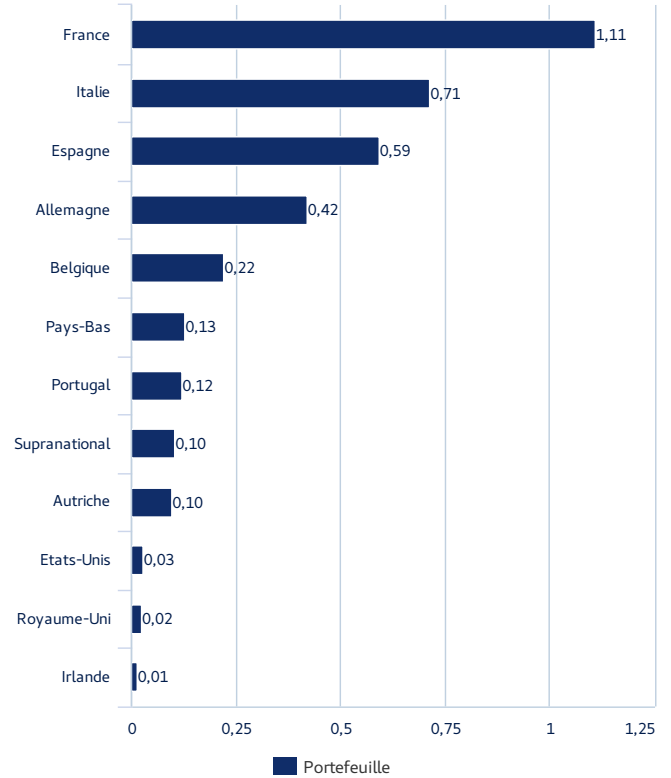
Répartition par pays

En % d'actif



Répartition par pays

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations

	% d'actif
ITALIAN REPUBLIC	9,39%
FRANCE	8,03%
SPAIN (KINGDOM OF)	6,96%
GERMANY	2,80%
PORTUGAL	1,89%
BELGIUM	1,77%
NETHERLANDS	1,10%
KFW-KDT F WDERAUFBAU	0,83%
AUSTRIA (REPUBLIC OF)	0,73%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	0,56%
<b>Total</b>	<b>34,09%</b>

## DIVERSIFIÉ ■

## Caractéristiques principales

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	21/02/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,64% (prélevés) - 31/12/2018
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification de l'organisme de tutelle	Non applicable
Code AMF	990000106039

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

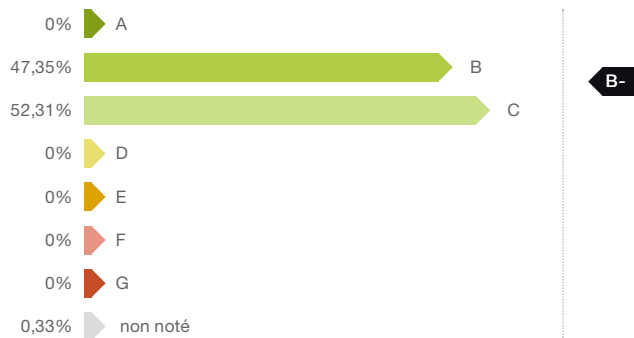
- 1-Exclusion des notes E,F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>

Indice : Aucun



Focus Sectoriel

Secteurs : Les Entreprises de la cosmétique et de l'hygiène domestique et corporelle (Household Personal Products)

Face à la montée des craintes du public sur l'impact environnemental et social des déchets plastiques et aux pressions réglementaires, les entreprises de la cosmétique et de l'hygiène domestique et corporelle se doivent d'assumer la responsabilité des déchets plastiques qu'elles génèrent. Les entreprises plus proactives dans la gestion de leur exposition aux plastiques seront mieux armées face aux changements réglementaires à venir, et à l'évolution des choix consommateurs vers des modes de conditionnement plus durables.

Unilever

D'ici à 2025, Unilever vise une utilisation à 100% de plastiques recyclables et 25% de matériaux recyclés pour ses emballages. Le groupe va au-delà de ses pairs avec un objectif de baisse d'un tiers de ses emballages d'ici 2020. Il gère la fin de vie de ses produits avec des objectifs quantitatifs et pas uniquement des initiatives pilotes d'engagement des consommateurs ayant un impact tangible limité. Enfin, il s'engage activement dans l'économie circulaire, en testant de nouveaux matériaux et modèles commerciaux, afin de réduire son exposition aux déchets plastiques.

L'Oréal

D'ici à 2025, L'Oréal vise une utilisation à 100% de plastiques recyclables et 30% de matériaux recyclés pour ses emballages. Le groupe a développé des partenariats avec des organismes tels que Ellen MacArthur, TerraCycle et l'institut Fraunhofer pour développer des pratiques plus durables pour ses emballages. En 2019, il a ainsi lancé une gamme complète de soins dont l'emballage est issu à 100% de papier recyclé.

Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	B-
Note Globale	B-

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>

Nombre d'émetteurs	11
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	99,67%

Certification et Label ISR



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

DIVERSIFIÉ ■

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.